

Le Sedima a réuni ses adhérents le premier jour du Sima pour son assemblée générale électorale, au musée des Arts forains, à Paris. À cette occasion, Raphaël Lucchesi a clos son mandat de quatre ans, entouré de ses pairs, et transmis le témoin au nouveau président élu, Pierre Prim. Le nouveau bureau est en place, avec un programme rassembleur, dont un des axes est la poursuite de l'intégration des métiers spécialisés, dont les espaces verts, commencée sous le précédent mandat.



L'assemblée générale du Sedima a rendu hommage au patron de la FNSEA, Xavier Beulin, disparu quelques jours plus tôt.

Raphaël Lucchesi

transmet le témoin à Pierre Prim

Par | Jean-Paul Roussennac



Le magnifique cadre du musée des Arts forains, à Paris-Bercy, a servi d'écrin à l'élection du nouveau bureau exécutif du Sedima, bientôt centenaire en 2019. Adhérents, syndicats partenaires et autres structures avec lesquelles le Sedima travaille ont accompagné ce changement politique qui intervient tous les quatre ans au sein de l'organisation patronale des distributeurs et des entre-

prises de services en matériels agricoles, espaces verts et métiers spécialisés. Après le vote des adhérents, le président sortant, Raphaël Lucchesi, a tenu à placer cette soirée dans un esprit de cohésion en rendant hommage au patron de la FNSEA, Xavier Beulin, décédé à 58 ans quelques jours plus tôt. Ce dernier avait confirmé sa présence et aurait dû intervenir durant la soirée. Raphaël Lucchesi a rappelé les nombreuses occasions où il avait personnellement représenté le Sedima, lors de négociations ou de discussions avec le président de la principale fédération syndicale d'agriculteurs, notamment dans les derniers temps de crise qui ont fortement impacté tout le métier.

Retour sur les temps forts

« Toute la filière a été fortement chahutée en 2016. Quand un maillon faillit, où qu'il se situe, c'est la chaîne entière qui en subit les contrecoups. Il est alors absolument essentiel que tous se

connaissent, se comprennent et s'assurent quand cela est possible. Telle une cordée, il est capital que personne ne dévisse, au risque d'entraîner ses compagnons d'aventure », a précisé Raphaël Lucchesi. L'ancien président a rappelé devant l'assemblée les problèmes climatiques et la situation particulièrement difficile du monde des éleveurs qui touche près de 80 % des adhérents du Sedima. Selon lui, cette mauvaise passe s'est encore aggravée, dans un contexte politico-économique difficile. Il a relevé que certains agriculteurs en étaient réduits à réaliser de fausses économies en différant l'entretien des machines, entraînant d'autres difficultés pour les 2 700 entreprises de distribution d'agroéquipements et leurs 35 000 salariés dans la gestion de leurs activités de service après-vente. Situé au cœur de du monde des agroéquipements, entre les fournisseurs en amont et les clients en aval, le président a tenu à remercier les organisations



Raphaël Lucchesi (à gauche) vient de clore un mandat commencé en 2013. Pierre Prim (à droite) lui succède à la tête du syndicat.

représentatives des secteurs, telles que la FNCuma, la Fédération des entrepreneurs de travaux agricoles et l'Axema pour les constructeurs et les importateurs.

Les distributeurs : au cœur de la filière

À la croisée des chemins entre les fournisseurs et les clients utilisateurs, le Sedima joue donc un rôle prépondérant. Il entend le poursuivre et le développer via ses services aux adhérents, en fournissant des outils prêts à l'emploi dans un contexte où le poids des réglementations s'accroît sur les entreprises : maîtriser le social dans les négociations de branche, poursuivre les travaux sur les dossiers des garanties et de la non-qualité... Raphaël Lucchesi a rappelé aussi que le travail collectif mené au niveau de la filière avait permis plusieurs avancées, notamment sur la loi LME et son régime dérogatoire « pérennisé pour seulement cinq secteurs professionnels ». Et de citer l'évolution du permis PL pour la conduite des tracteurs « après plus de 30 années de tracés et de tractations, ce qui a été très bénéfique pour toute notre filière », ou encore l'accord de branche homologué par les ministères du Travail et de la Santé, « qui permet aux entreprises du secteur de disposer d'outils clés en main sur le dossier du compte pénibilité ».

Le nouveau bureau exécutif du Sedima

Président : Pierre Prim.

Vice-présidents : Martine Chabanne (Éts Chapuis, 43) et Alexandre Mortier (21).

Trésorier : Bertrand Rullier (33).

Membres : Cyrille Beaune (Éts Dionnet & Gorse, 63), Véronique Gloria (groupe SUOMA, 85), Mathieu Bourgeot (groupe Lecoq et Duret, 28), Jean-Paul Breton (Éts Lorraine Agri Service, 54) et Patrick Covemaeker (59), représentant de la branche espaces verts.

Durant son mandat, de nombreux arbres ont été plantés, et des fruits récoltés, grâce au travail bénévole des adhérents, au sein du bureau, des nombreuses commissions mais aussi de l'équipe de permanents. Le tandem constitué par le président et la secrétaire générale, Anne Fradier, nommée à cette fonction en 2013, a également très bien fonctionné.

Ce mandat de quatre ans a permis d'accorder plus de place aux métiers spécialisés, le syndicat évoluant auparavant surtout à travers le prisme des tractoristes. Le dirigeant d'une entreprise spécialisée dans le secteur de l'élevage a regretté que plusieurs de ses collègues n'aient pas rejoint les rangs du Sedima, alors que l'organisation se veut « l'auberge espagnole » de tous les distributeurs. L'un des moments forts fut cependant l'intégration du SMJ dans ses rangs, en janvier 2015. Sur ce sujet, Patrick Collard, ancien président du SMJ, qui était entré dans le bureau exécutif du Sedima, a demandé à l'organisation et au nouveau bureau de prendre le temps d'intégrer le métier des distributeurs espaces verts pour qui le Sedima reste encore une grosse machine. Un travail de communication est toujours nécessaire vis-à-vis de ce métier qui, s'il ressemble à celui du machinisme agricole sur de nombreux pans, s'en différencie sur plusieurs autres. Ce sera en partie la tâche dévolue à Patrick Covemaeker, qui vient d'être élu au bureau et représentera le marché des espaces verts.

Les quatre axes de travail du nouveau bureau

Sous les ovations de la salle, Raphaël Lucchesi a présenté son successeur, Pierre Prim, lequel est entré franchement dans l'arène en présentant son bureau exécutif (voir notre encadré). Le travail de cette équipe de neuf personnes s'inscrit dans la continuité, avec deux membres de la précédente

PIERRE PRIM : NOUVEAU PRÉSIDENT DU SEDIMA

« Défendre le statut d'indépendant, renforcer la communication, accompagner les entreprises dans le changement »

Les adhérents du Sedima (Syndicat national des entreprises de services et de distribution du machinisme agricole, des matériels espaces verts et des métiers spécialisés), réunis en assemblée générale le dimanche 26 février au musée des Arts forains (Paris-Bercy), ont élu Pierre Prim à la tête de leur organisation. Ils ont salué le travail de l'ancien président, Raphaël Lucchesi, élu en février 2013, du précédent bureau et des équipes placées sous la responsabilité d'Anne Fradier, secrétaire générale. Pierre Prim, connaît bien l'institution. Il est un des actionnaires et dirigeants de la société Agricat, concessionnaire John Deere et Kverneland dans le Sud-Ouest avec cinq bases (81, 32, 82 [Albias]).

organisation réélus, Martine Chabanne et Jean-Paul Breton. Le président s'est attaché à construire un groupe soudé, représentant les différentes facettes de la profession tant sur le plan régional que sur ceux de la diversité des tailles de structures ou de la présentation des différents groupes de constructeurs de gammes longues. Pierre Prim a également privilégié le partage et la cohésion avec « des membres d'une grande



Patrick Covemaeker est élu dans le nouveau bureau exécutif. Distributeur de matériels pour parcs et jardins dans le Nord, à Bondues, il représente le métier au sein du Sedima et succède à Patrick Collard.

expérience et des plus jeunes qui doivent se projeter, tout comme le Sedima, dans leur métier pour les 25-30 ans à venir ». Le nouvel élu a retenu quatre points forts qui constitueront les principaux axes de travail du mandat : rassembler toujours mieux autour du Sedima, renforcer l'efficacité des modes de communication modernes, assurer le respect du statut d'indépendant et défendre un juste partage de la valeur, défendre le savoir-faire, et aider à anticiper et à s'adapter aux mutations en cours. ■